

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS
INTERVENTION DE M. HUANG JU, VICE-PREMIER MINISTRE DU
CONSEIL DES AFFAIRES D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE

Excellence, Monsieur le Président de la République tunisienne et

Président du Sommet Ben Ali,

Excellences, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de venir dans ce pays pittoresque qu'est la Tunisie pour participer au Sommet mondial de Tunis sur la société de l'information (SMSI). Au nom du gouvernement chinois et au mien propre, je tiens à présenter mes félicitations pour l'ouverture de cette session et l'élection de tous les membres du Bureau, avec l'expression de mes remerciements pour les préparatifs minutieux accomplis par le gouvernement et le peuple tunisiens, ainsi que l'accueil attentionné qu'ils ont réservé aux participants. La Délégation gouvernementale chinoise entend coopérer activement avec tous les participants, de sorte que la présente session du Sommet soit couronnée d'un plein succès.

Comme vous le savez, en ce monde où l'informatique progresse à un rythme fulgurant sur fond d'une globalisation économique menée en profondeur, l'informatisation constitue d'ores et déjà un nouveau moteur puissant du développement des moyens de production dans la société et du progrès de l'humanité, et elle amène d'immenses changements économiques et sociaux à travers le monde. Les réseaux informatiques modernes dépassent de plus en plus les frontières nationales, les clivages géographiques, économiques, ethniques et culturels, s'étendant sans cesse aux quatre coins du monde. Cet état de choses resserre toujours davantage les liens économiques des habitants des différentes régions, en même temps qu'il intensifie chaque jour plus leurs échanges culturels. Ainsi que l'histoire plusieurs fois millénaire de l'humanité l'a montré, les intérêts et les destins des uns et des autres n'ont jamais été aussi étroitement liés et solidaires qu'aujourd'hui. La vague de l'informatisation déferle avec impétuosité. Accélérer la construction de la société de l'information, c'est donc un choix logique et une tâche commune à tous les pays du monde.

Mesdames et Messieurs,

L'avènement de la société de l'information représente à la fois une opportunité et un nouveau défi pour le développement. Par conséquent, la communauté internationale doit prendre activement des mesures effectives et efficaces, renforcer la coopération mutuellement avantageuse, valoriser au maximum les éléments positifs tout en éliminant les éléments négatifs et œuvrer pour un développement partagé. À cette occasion, je voudrais vous faire part de quelques réflexions que voici :

1. Réaliser un développement équilibré, un préalable essentiel à la promotion de la société de l'information. Comme l'a dit M. Deng Xiaoping, architecte en chef de la politique de réforme et d'ouverture de la Chine : « Le développement est un impératif absolu ». « Rien n'est possible sans le développement ». À notre avis, la société de l'information doit placer l'homme au-dessus de toute autre considération, se pencher sur le développement, faire preuve d'un esprit d'accueil et de tolérance et profiter amplement à tous les peuples comme à tous les pays en vue d'un développement partagé. Or, ce qui nous préoccupe, c'est que malgré la croissance rapide de l'économie mondiale et l'essor foudroyant de l'informatique, le déséquilibre du développement demeure encore bien grave, tandis que « le fossé numérique » entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'entre les différents pays en développement reste criant, voire se creuse chaque jour davantage. C'est là un défi pour tous les pays du monde, notamment pour les nombreux pays en développement. La communauté internationale doit y prêter une grande attention, travailler de concert pour inverser progressivement cette tendance et construire une société de l'information favorable à une large participation du public et à un développement harmonieux des différentes régions.

2. Intensifier la coopération internationale, une condition indispensable à la promotion de la société de l'information. La construction de la société de l'information est une entreprise commune de toute l'humanité. D'où la nécessité d'encourager les gouvernements nationaux et les organisations internationales concernés ainsi que toutes les autres parties intéressées à intensifier leur coopération dans le cadre d'une synergie en faveur de l'accomplissement de cette tâche. Il convient, pour les pays en développement, de compter sur leurs propres efforts tendant à se trouver un mode de développement adapté à leurs réalités nationales. Quant aux pays développés, ils ont l'obligation d'appuyer, en matière de capitaux, de technologies et de ressources humaines, les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, de façon à les aider à régler le plus tôt possible les problèmes des infrastructures en retard et autres, à suivre la marche de la société de l'information, à impulser la croissance économique et à éliminer la pauvreté. La Chine est un pays en développement. Contribuer au maintien de la paix mondiale, promouvoir la croissance économique, construire une société harmonieuse, voilà notre souci constant. Le développement de la Chine est indissociable du monde, et le développement du monde a besoin de la Chine. Le gouvernement chinois entend intensifier davantage ses échanges et sa coopération avec tous les pays du monde dans l'industrie informatique et continuer à prêter soutien et assistance, dans la mesure de ses possibilités, aux nombreux pays en développement en vue d'un développement partagé.

3. Respecter pleinement la différence entre les régimes sociaux des États et la diversité de leurs cultures, un principe fondamental pour la promotion de la société de l'information. L'histoire, la culture et la réalité varient à des degrés divers d'un pays à l'autre. Ceci dit, il faut

témoigner, autant que possible et dans un esprit d'accueil et de tolérance, compréhension et respect envers le droit de chaque État de choisir lui-même son régime social et sa voie de développement, veiller à dissiper la suspicion et la méfiance réciproques, pour que les différents pays s'inspirent les uns des autres tout en recherchant des terrains d'entente au-delà des divergences et qu'ils coopèrent plus énergiquement dans un effort commun de promotion de la société de l'information. Il importe de garantir la liberté d'expression et de préserver la dignité et les droits de la personne humaine, en préconisant dans le même temps l'État de droit, l'acquiescement des responsabilités et des obligations sociales, afin de créer un environnement harmonieux, sain et ordonné, nécessaire au développement de la société de l'information.

4. Renforcer la sécurité des réseaux et des informations, une garantie importante pour la promotion de la société de l'information. Avec l'accroissement continu du degré d'informatisation de la société et l'élargissement du champ d'application de l'informatique, le problème de la sécurité des réseaux et des informations, avec l'impact négatif qu'ils entraînent, s'avère de plus en plus aigu. S'agissant de la gestion d'Internet, il importe de suivre les principes suivants : direction assumée par le gouvernement, participation de divers acteurs, prise de décision démocratique, transparence et efficacité garanties. Pour assurer un développement sain de la société de l'information, il faut créer un mécanisme efficace de communication et de concertation, renforcer la coopération dans ce domaine entre les différents pays, les organisations internationales et les établissements non gouvernementaux concernés, prévenir et combattre les actes criminels perpétrés en se servant de la technologie et des ressources de l'information tels que la fraude économique, la violence, le terrorisme et les activités nuisibles à la sécurité d'État.

Nous nous réjouissons de constater que le Sommet mondial sur la société de l'information, rencontre institutionnalisée qui a démarré en 2001, a obtenu d'ores et déjà des progrès positifs. *La Déclaration de principe* et *Le Plan d'action*, adoptés en décembre 2003 au Sommet de Genève, ont défini les principes directeurs et les objectifs de la promotion de la société de l'information. Ces acquis sont dus aux efforts déployés en commun pendant 5 ans par les États membres de l'ONU et les autres parties concernées. Le gouvernement chinois apprécie la participation effective des différentes parties, surtout les efforts engagés par l'ONU dans le lancement et la progression du mécanisme du Sommet. La Chine soutient le « Fonds de Solidarité numérique » mis en place à l'initiative du Président sénégalais Abdoulaye Wade, et elle est disposée à discuter avec les parties concernées du renforcement de la coopération dans le domaine des technologies de l'information et de la télécommunication. Au cours de la présente session du Sommet, on mènera des discussions sur une série de questions essentielles relatives à la construction de la société de l'information, en particulier à l'œuvre du développement, et on cherchera à en dégager un consensus permettant de définir clairement les tâches et les grandes lignes de l'action ultérieure. Cela donnera certainement une forte impulsion à la coopération entre les différents pays et à leur développement commun.

Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement chinois, comme tous les autres gouvernements dans le monde, attache une haute importance à la construction de la société de l'information. En partant de ses spécificités nationales, la Chine a élaboré une stratégie de développement à grandes enjambées, celle d'impulser l'industrialisation par l'informatisation et de promouvoir l'informatisation par l'industrialisation. Elle a imprimé un essor vigoureux à l'industrie de l'information pour développer l'économie nationale et l'informatisation des divers secteurs d'activités dans la société. Cette façon

d'agir a d'ores et déjà donné des résultats sensibles. À ce jour, le nombre total des abonnés aux téléphones fixes et mobiles en Chine s'est élevé à plus de 700 millions, le taux de généralisation du téléphone a dépassé 50 postes pour 100 personnes, le nombre des internautes a franchi le cap des 100 millions et celui des usagers de l'Internet à haut débit a atteint plus de 53 millions. Le développement du secteur de l'information et l'effort engagé pour l'informatisation ont joué un rôle actif et considérable dans la promotion de la croissance économique, du progrès social, de l'amélioration de la qualité de vie du peuple et dans d'autres domaines.

À présent, l'informatisation des différents pays du monde traverse une importante période pleine d'opportunités stratégiques. Le gouvernement chinois veille toujours à accorder la primauté à l'homme et reste fermement attaché au concept scientifique de développement. Développer le secteur informatique et accélérer l'informatisation, c'est une approche d'importance capitale pour le gouvernement chinois, attelé à la tâche de faire accéder le pays à une société socialiste harmonieuse et relativement aisée sur tous les plans. La Chine s'efforce de reconvertir et de transformer les industries traditionnelles à la faveur des technologies informatiques, d'encourager et de généraliser l'utilisation de ces technologies, d'élever davantage le niveau des procédés et des prestations de service des réseaux, tout en œuvrant à résoudre le problème du développement inégal dans le domaine des infrastructures informatiques entre les différentes régions de même qu'entre la ville et la campagne. Ces efforts visent à rétrécir progressivement les écarts entre la ville et la campagne et à promouvoir un développement sain et coordonné de la société de l'information.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif de promouvoir la société de l'information nous lie les uns aux autres. Venus de tous les coins du globe, nous nous trouvons réunis ici pour discuter de ce thème majeur qu'est la société de l'information. L'aspiration commune nous appelle à travailler dans un esprit novateur, tandis que le même défi nous commande de coopérer dans la solidarité. Le développement pacifique, l'élimination de la pauvreté, la prospérité partagée et le bien-être de l'humanité, voilà l'idéal que nous cherchons inlassablement à réaliser et le but que nous poursuivons tous ensemble. La Chine entend, de concert avec les différents pays du monde, continuer à travailler sans relâche pour l'accélération de la construction de la société de l'information à l'échelle planétaire, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire de l'ONU. Elle joindra ses efforts à ceux de toute la communauté internationale pour l'avènement d'un avenir radieux de la société de l'information au profit de l'humanité !

Je vous remercie.